

TUNISIE

La liberté n'est pas au rendez-vous

PAR SIMONE SUSSKIND

LE GOUVERNEMENT TUNISIEN N'A PAS PEUR DES CONTRADICTIONS. ALORS QU'IL SE PRÉPARE À RECEVOIR, EN NOVEMBRE, LE SOMMET MONDIAL DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION, IL POURCHASSE LES JOURNALISTES ET LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS. PARMIS SES « BÊTES NOIRES » : SIHEM BENSEDRINE, ÉDITRICE DE LA REVUE EN LIGNE *KALIMA*, FÉMINISTE ET DÉMOCRATE. POUR LE PRÉSIDENT BEN ALI, MÉNAGÉ JUSQU'ICI PAR LA PLUPART DES PAYS DÉMOCRATIQUES, CE DOUBLE JEU SE TRANSFORMERA-T-IL EN HORS-JEU ?

En novembre, se tiendra à Tunis le Sommet mondial de la société de l'information, organisé sous l'égide des Nations unies. Plus que tout autre grand-messe de l'ONU, une conférence consacrée à un tel sujet devrait être un cadre d'échange de vues entre les acteurs publics, privés et la société civile à l'échelle de la planète, dans la liberté, la transparence et le respect de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Les technologies de l'information sont par excellence des outils de communication et elles ne peuvent se développer que dans un environnement ouvert, où l'accès à Internet est libre et où les populations concernées ont les possibilités intellectuelles et financières d'en faire usage.

Le gouvernement tunisien a mis en œuvre des moyens énormes pour recevoir ce Sommet afin de projeter une image d'Etat « stable, démocratique, ouvert aux investissements » et de bénéficier des retombées économiques et politiques que cette vitrine lui offre.

Les choses risquent, toutefois, de ne pas être aussi simples. En février dernier, lors d'une réunion préparatoire au Sommet de Tunis, Moritz Leuenberger, chef du département fédéral suisse de l'Environnement, des Transports, de l'Énergie et de la Communication, avait fait une déclaration qui sonnait comme une mise en garde : « le développement social ne constitue qu'une facette du SMSI, soulignait-il. Le développement politique en est une autre : les gouvernements de très nombreux pays empêchent comme autrefois le libre accès des citoyens aux médias et à Internet, bien que les libertés d'opinion et d'information fassent partie des droits de l'Homme. La construction d'une infrastructure de télécommu-

nication, ouverte aux investissements » et de bénéficier des retombées économiques et politiques que cette vitrine lui offre.



Lorenzo Ceva

Siheem Bensedrine.



Docteur honoris causa de l'Université libre de Bruxelles (2000), **SIMONE SUSSKIND** est conseillère en diplomatie préventive au cabinet de Laurette Onkelinx, Vice-première ministre et ministre de la Justice (Belgique). Secrétaire générale puis présidente du Centre communautaire laïc juif (CCLJ) de 1970 à 1996, elle a notamment organisé « Give peace a chance », une série de rencontres entre personnalités israéliennes et palestiniennes. Elle a ensuite fondé *Actions in the Mediterranean* (AIM), une association qui a pour objectif de développer le dialogue et la coopération entre femmes du sud de la Méditerranée et de l'Europe. Elle est également membre du Comité Moyen-Orient de l'Internationale socialiste.

(1) Discours d'ouverture de Prepcom-2, Tunis, 17 février 2005.

nication n'a aucun sens si l'Etat cache des informations à ses citoyens et les empêche d'obtenir ou d'échanger librement des informations» (1).

INTERDICTIONS

C'est dans ce contexte que le pays hôte vient d'interdire la tenue de l'assemblée générale de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme (LTDH). Depuis des années, cette organisation indépendante, pionnière dans le monde arabe, fait l'objet d'attaques du pouvoir : les violences policières se succèdent, les tracasseries judiciaires sont innombrables, les financements de ses activités par les organisations internationales sont bloqués et ses responsables ne peuvent faire entendre leur voix, puisque la presse indépendante n'existe pas et qu'ils n'ont bien évidemment pas accès aux médias gouvernementaux.

Certains magistrats tunisiens sont instrumentalisés pour faire obstacle à l'exercice des libertés fondamentales. On les voit régulièrement émettre des jugements qui montrent qu'ils sont davantage

au service d'un gouvernement qu'au service de la Justice, même si, récemment, l'Association des Magistrats tunisiens (AMT) a dénoncé « la montée de la pression » à son encontre, avec son cortège de mutations, de surveillance policière, de coupures de lignes téléphoniques et de liaisons Internet.

Les arrestations arbitraires et les condamnations à l'issue de procès fabriqués se multiplient, que ce soient celles des internautes de Zarzis, du cyberdissident Zouhaïr Yahiaou, décédé quelques mois après sa libération, ou de l'avocat Mohammed Abdou, condamné à trois années de prison pour avoir dénoncé sur Internet les conditions carcérales en Tunisie, qu'il comparait à celles de la prison d'Abu Ghraib en Irak.

LE COMBAT OPINIÂTRE DE SIHEM BENSEDRINE

Dans ce pays où « il fait bon vivre », où on « lutte efficacement contre la menace terroriste », où les femmes jouissent de plus de droits que dans tout le monde arabe, où des millions de touristes se succèdent sur les plages de sable doré, dans ce pays qui sera l'hôte d'un sommet de l'ONU sur une thématique liée à la liberté de l'information, à la circulation des idées, et à la démocratie dans son sens le plus littéral, une femme, Sihem Bensedrine, mène un combat opiniâtre pour défendre ces valeurs et ces droits.

Journaliste, écrivaine, militante des droits de l'Homme et féministe, elle est la bête noire du régime du président Ben Ali. Les Tunisiens l'ont découverte en juin 2001. Ce jour-là, sur une chaîne de télévision privée en langue arabe, basée à Londres, elle n'a pas hésité à accuser un juge tunisien ainsi que le beau-frère du président Ben Ali de corruption. L'impact a été immense, car une écrasante majorité des Tunisiens, confrontés à une télévision d'Etat qui se limite à montrer les acquis du régime et les activités à la gloire du président et de sa famille, regardent avec avidité cette télévision et les autres chaînes arabes et françaises.

Membre de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme et de l'Association tunisienne des femmes démocrates, porte-parole du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT), Sihem Bensedrine n'a jamais renoncé à utiliser son droit à dire et écrire ce qu'elle pensait avec le courage qu'on lui connaît, s'exposant ainsi à la vindicte des autorités et à la brutalité des services de police.

Les nombreuses associations qu'elle a créées, liées à la liberté de la presse et à la démocratie, n'ont jamais obtenu de reconnaissance légale. Lorsqu'elle a voulu fonder la revue *Kalima*, elle s'est heurtée au refus des autorités ; alors, elle

a décidé d'en faire un magazine en ligne, en octobre 2004. Le site web a été aussitôt bloqué et l'accès n'est possible que depuis l'étranger. C'est le cas de nombreux sites web qui ont le malheur de déplaire ou qui critiquent le régime ; *Amnesty International* et Reporters sans frontières en font encore les frais.

CALOMNIES

En mai dernier, des articles obscènes et diffamatoires à l'encontre de Sihem Bensedrine ont été publiés dans plusieurs journaux de la presse officielle. Elle y était accusée de « trahison », de « vendre sa conscience, de louer son dos (NDLR : allusion aux actes de sodomie dans la prostitution) aux étrangers en général et aux sionistes en particulier ». Le 27 mai, à l'occasion de la Journée nationale de la Culture, le président tunisien, Zine Al-Abidine Ben Ali remettait à Abdelhamid Riahi, rédacteur en chef du quotidien *al-Chourouk*, qui avait orchestré la campagne, l'Ordre national du mérite culturel...

Ces attaques vulgaires contre les femmes tunisiennes qui osent critiquer le régime sont, explique Sihem Bensedrine, « le reflet de la misogynie ambiante, en particulier de la part du pouvoir, qui se dit à l'avant-garde en ce qui concerne les femmes mais qui ne tolère pas qu'elles puissent être ses adversaires politiques. »

Dans ce contexte peu propice, entendrons-nous les voix des chefs de gouvernement, des responsables de l'ONU lorsqu'ils prendront la parole à Tunis ? Oseront-ils poser les questions « qui fâchent » ? Les voix de Sihem Bensedrine et des responsables de l'opposition tunisienne seront-elles écoutées ? Ces messages seront-ils relayés auprès des autorités tunisiennes ? La crédibilité du Sommet mondial de la société de l'information est en jeu.

POUR EN SAVOIR PLUS

Magazine d'information en ligne *Kalima*, conçu par la journaliste Sihem Bensedrine <http://www.kalimatunisie.com/>

action

Reporters sans frontières (RSF)

Très actif sur le dossier tunisien, Reporters sans frontières (Paris) se mobilise pour plusieurs journalistes et cyberdissidents emprisonnés. Pour signer des pétitions en ligne : http://www.rsfr.org/article.php3?id_article=14849

IFEX (International Freedom of Expression Exchange)

L'organisation internationale (Toronto), qui regroupe la plupart des ONG de défense de la liberté d'expression, coordonne une campagne internationale sur la Tunisie à l'occasion du Sommet de la société de l'information : <http://www.ifex.org/fr/content/view/full/69005/>

Amnesty International (AI)

L'organisation suit de très près la situation en Tunisie. Elle demande en particulier aux autorités de mettre fin à toute forme de harcèlement visant la Ligue tunisienne des droits de l'Homme et le Syndicat des journalistes tunisiens. http://www.amnestyinternational.be/doc/article.php3?id_article=5885

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)

Suite à la fermeture des locaux de l'Association des magistrats tunisiens et au harcèlement à l'encontre de ses membres, la FIDH et l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (Paris) demandent d'écrire aux autorités tunisiennes pour qu'elles cessent les actes de répression à l'encontre des magistrats et abrogent la loi relative au système judiciaire, au Conseil supérieur de la magistrature et aux statuts des magistrats. Pour plus de précisions : http://www.fidh.org/article.php3?id_article=2650

PUBLICITÉ

**Armes légères
DESTRUCTIONS MASSIVES**
Michel WERY et Bernard ADAM

La petite fille à la Kalachnikov
China Keitetsi
Ma vie d'enfant soldat

Le récit bouleversant d'une jeune Ougandaise qui, à neuf ans, participe à son premier combat. Un voyage au bout de l'enfer ! Pour la première fois, une jeune femme brise le silence.
Un roman de 272 p., 17,90 euros. (ISBN 2-8048-0009-1)

Le tour de la question des armes légères : leur origine, les destinataires, les techniques des trafiquants, les lacunes des législations, l'impact sur le terrain. Synthétique et complet.
Un livre de 120 p., 10,90 euros. (ISBN 2-87027-970-7)

Commande : T. 32.2/241 84 20 – publications@grip.org
Pour d'autres livres du GRIP, voir www.grip.org